

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
BFC Bagotville, CP 380
CFB Bagotville, PO Box 380
Bâtiment 71, local 115
Building 71, Room 115
Alouette
Quebec
G0V1A0

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
BFC Bagotville, CP 380
CFB Bagotville, PO Box 380
Bâtiment 71, local 115
Building 71, Room 115
Alouette
Québec
G0V1A0

Title - Sujet Kitchen Extractor Hood & Air evac	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0138-13CS30/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W0138-13CS30	Date 2013-06-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$BAL-002-15390	
File No. - N° de dossier BAP-3-36034 (002)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-06-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Larouche, Denise	Buyer Id - Id de l'acheteur bal002
Telephone No. - N° de téléphone (418) 677-4000 (4137)	FAX No. - N° de FAX (418) 677-3288
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Ajout:**Visite facultative des lieux**

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux, qui aura lieu le: **Mardi 18 juin 2013 à 09H00 a.m. à la 3ième Escadre de Bagotville, bât. 62**, la personne responsable : **Adjum Cloutier**.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante: **Denise Larouche tél: (418)677-4000 ext. 4137, courriel: denise.larouche@tpsgcg.ca ou fax: (418)677-3288** au plus tard 24 heures avant la visite prévue, pour confirmer leur présence et fournir le nom des personnes qui assisteront à la visite. On pourrait demander aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission.

Toute précision ou tout changement à la demande de soumission à la suite de la visite des lieux sera inclus sous forme d'une modification.

*Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.

ANNEXE «A»

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

CAHIER DES CHARGES

SERVICES DE NETTOYAGE DE HOTTES
ET DE CONDUITS D'ÉVACUATION D'AIR
DES CUISINES

3^e ESCADRE

OFFRE NO : 13CS30

Avril 2013

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 Documents

- .1 Le terme Ingénieur désigne l'Ingénieur du MDN ou son représentant autorisé.

1.2 Emplacement des travaux

- .1 Les travaux seront effectués sur différentes structures appartenant au Ministère de la Défense Nationale situées à la 3^{ème} Escadre de Bagotville. L'Entrepreneur devra consulter l'ingénieur à :

- .1 Adresse :

Groupe Infrastructure
Bâtiment 62 - section des Contrats
3e escadre Bagotville
CP 5000 Succ Bureau-Chef
Alouette, Québec G0V 1A0

- .2 Point de contact :

Surintendant des contrats
Tél: (418) 677-4000, local 7653
Télécopieur: (418) 677-7292

1.3 Étendues des travaux

- .1 Fournir la main-d'œuvre, le matériel et l'outillage nécessaire à l'exécution complète des travaux décrits dans le présent cahier des charges;
- .2 Suite à l'approbation de l'Ingénieur ou son représentant autorisé, que ce soit verbalement, par télécopieur (fax), par téléphone ou par écrit, exécuter les travaux suivants :
 - .1 nettoyage mensuel des hottes et des filtres;
 - .2 nettoyage bi-annuel des hottes, filtres, conduits et évacuateurs.
- .3 L'annexe A du présent cahier des charges décrit la fréquence et la liste des bâtiments et des équipements qui devront être nettoyés.

1.4 Règlement

- .1 Surcharge : on ne doit imposer à aucune partie de lever une charge qui compromettrait sa sécurité ou qui lui causerait une déformation permanente.

1.5 Qualités des travaux

- .1 Exécuter les travaux proprement à la satisfaction de l'Ingénieur et en utilisant les meilleurs produits en stricte conformité avec les détails et instructions transmises;
- .2 Lorsqu'une inconsistance, une contradiction, une impossibilité ou une situation imprévue survient au cours des travaux, l'Entrepreneur doit cesser ceux-ci immédiatement et en aviser l'Ingénieur.

1.6 Restriction relatives à l'usage du tabac

- .1 Se conformer aux restrictions qui s'appliquent à l'usage du tabac à l'intérieur des bâtiments.

1.7 Véhicules

- .1 L'Entrepreneur doit disposer des véhicules pour la livraison des produits et outillages.

1.8 Échafauds

- .1 Fournir les échafauds nécessaires à l'exécution complète et efficace de ses travaux. Ils devront être érigés indépendamment de la structure. Ces installations seront conformes au code de Sécurité du Ministère du Travail du Québec;
- .2 Assumer la responsabilité de la protection du personnel dont l'accès est autorisé sur le chantier;
- .3 Fournir les dispositifs sécuritaires supplémentaires tel que requis par les inspecteurs du Ministère du Travail de Québec ou soit par l'Ingénieur.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 Matériaux

- .1 Détergent assainisseur dégraissant;
- .2 Nettoyant chimique concentré;
- .3 Nettoyant tout usage;
- .4 Autres produits approuvés par l'Ingénieur ou son représentant autorisé.

2.2 Outillage

- .1 Tous les outils demeurent la propriété de l'entrepreneur et ne doivent pas être facturés au Ministère, à moins d'avis contraire spécifique et écrit;
- .2 L'entrepreneur peut choisir de louer des outils ou de l'équipement, mais ceux-ci ne doivent pas être facturés au Ministère, à moins d'avis contraire spécifique et écrit;
- .3 Machine à vapeur pour le nettoyage de l'intérieur des conduits.

2.3 Mesures de sécurité

- .1 SIMDUT : se conformer aux exigences du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) concernant l'utilisation, la manutention, l'entreposage et l'évacuation des matières dangereuses, ainsi que l'étiquetage et la fourniture de fiches signalétiques acceptables par travail Canada ainsi que Santé et Bien-Être Social Canada.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 Information

- .1 Les travaux énumérés au paragraphe 1.3.2 du présent cahier des charges seront exécutés conformément aux plus récentes recommandations ou manuels d'utilisation et d'entretien pour chaque produit. Assurer les frais et la responsabilité desdits manuels ou pamphlets.

3.2 Nettoyage des hottes

- .1 Le nettoyage des hottes et de ses accessoires seulement (tuyaux électriques, luminaires, etc.) incluant le nettoyage ou le remplacement des filtres détériorés ou abîmés par des filtres neufs. Les filtres neufs seront fournis par l'entrepreneur;
- .2 Le nettoyage ne devra laisser aucune trace de graisse, poussière, traînées ou autres saletés sur toutes les surfaces extérieures et intérieures des hottes. Le nettoyage devra être fait à la satisfaction du représentant du chef des pompiers et de l'Ingénieur.

3.3 Nettoyage complet

- .1 Comprend toutes les tâches de la section 3.2;
- .2 De plus, nettoyer les évacuateurs et les conduits en utilisant un produit nettoyant tel que spécifié à la section 2.1 et une machine à vapeur pour l'intérieur des conduits;
- .3 Le nettoyage ne devra laisser aucune trace de graisse, poussière, traînées ou autres saletés sur les surfaces, dans les trappes et les conduits. Le nettoyage devra être fait à la satisfaction du représentant du chef des pompiers et de l'Ingénieur.

PARTIE 4 - ADMINISTRATION

4.1 Horaire

- .1 Aviser l'Ingénieur avant les visites mensuelles et à chaque fois que des travaux seront exécutés sur la base;
- .2 Le programme d'exécution des travaux devra être soumis à l'Ingénieur et établi de façon à gêner le moins possible l'activité quotidienne des usagers dans les locaux occupés;
- .3 L'entrepreneur devra communiquer avec les représentants de chaque bâtiment afin d'établir un horaire convenable avec ceux-ci;
- .4 Les dates et les heures seront établies d'avance et ne seront changées en aucun cas sans l'autorisation de l'Ingénieur.

4.2 Facturation

- .1 La facturation devra être acheminée à l'adresse indiquée à la rubrique 1.2.1 et porter le numéro de dossier 13CS30 ainsi que le no. de réquisition fournis par le demandeur de la section des contrats.

ANNEXE «A»

Défense nationale
3^e Escadre
Contrat no. 13CS30

Service de nettoyage de hottes et des conduits
d'évacuation d'air des cuisines

Page 6
2013-04-19

Annexe A - 08CS30

NETTOYAGE DES HOTTES DE VENTILATION , FILTRES ET CONDUITS

Item	Emplacement	Téléphone	Location de la hotte	Filtre	sec. 3.2	sec. 3.3
1	Bâtiment 55 Mess des Officiers	677-4000 (7740) (7681)	1 au-dessus de la laveuse à vaisselles	Pas de filtre	Mensuel	Bi-annuel
			1 au-dessus plaque de cuisson	6 de 14X16		
			1 au-dessus des poêles	3 de 20 x 20		
			2 au-dessus des tables à vapeur	6 de 16 x 16		
			1 dans la salle des poubelles	Pas de filtre		
2	Bâtiment 62 Groupe Infrastructure	677-4000 (7660)	1 au-dessus du poêle à l'arrière	1 de 12 x 24	sur demande	sur demande
			1 au-dessus plaque cuisson	1 de 20 x 20		
			1 au-dessus du poêle	2 de 20 x 20		
3	Bâtiment 71 Centre récréatif	677-4000 (7435)	1 au-dessus plaque cuisson	2 de 15 x 19	Mensuel	Bi-annuel
4	Bâtiment 87 Mess combiné	677-4000 (7740) (7681)			sur demande	sur demande
			1 au-dessus des fours	2 de 19 x 19		
			1 au-dessus du mélangeur	Pas de filtre		
			1 au-dessus des fours dans cuisine	1 de 19 x 19		
			1 au-dessus des poêles et pots	14 de 19 x 19		
			1 au-dessus plaque du côté Adjudant	4 de 15 x 15		
			1 au-dessus plaque côté Caporal	4 de 15 x 15		
			1 au-dessus lave-vaisselle	Pas de filtre		
5	Bâtiment 306 Aréna	677-4000 (7435) Jean-Yves 544-8094	1 au-dessus des poêles	2 de 20 x 24	sur demande	sur demande
6	Hangar 6	677-4000 (7698)	1 au-dessus des poêles	2 de 20 x 24	Mensuel	Bi-annuel